

# Le coût de la pauvreté dans les provinces de l'Atlantique

Christine Saulnier et Charles Plante





CCPA

CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES

**ISBN 978-1-77125-550-9**

Ce rapport est disponible gratuitement à [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca). Des copies imprimées peuvent être commandé au Bureau national du CCPA — frais de 10 \$.

#### **S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...**

**Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.**

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et nous assurer qu'elles tombent entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca) ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

*Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.*



#### **À PROPOS DES AUTEURS**

Christine Saulnier est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'Université York. Elle est directrice du Centre canadien de politiques alternatives en Nouvelle-Écosse. Elle a été coauteure des rapports sur le coût de la pauvreté en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick publiés par le CCPA-NS en 2010 et 2011.

Charles Plante is est chargé de recherche (Fondation de la famille Houston) en santé et en inégalité sociale à la Johnson Shoyama Graduate School of Public Policy de l'Université de la Saskatchewan. Il a été coauteur du rapport sur le coût de la pauvreté en Saskatchewan en 2014 et a dirigé les efforts récents visant à mettre à jour les chiffres pour toutes les provinces. Il est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université McGill.

#### **REMERCIEMENTS**

La méthodologie et le projet d'évaluation des coûts de la pauvreté à jour ont été financés en partie par Upstream, un sous-projet du Centre canadien de politiques alternatives. Si l'évaluation des coûts n'est pas comparable à celles des rapports précédents publiés par le CCPA-NS, ces derniers ont fourni de l'information pour la rédaction du présent rapport et nous tenons donc à remercier l'auteure principale Angella Macewen pour sa contribution. Merci également à Iglia Ivanova, économiste principale au CCPA-CB qui a joué un rôle déterminant dans le recalcul.

Ce rapport est publié en partenariat avec le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick, Human Development Council, Social Justice Cooperative of Newfoundland and Labrador, MacKillop Centre for Social Justice, the PEI Coalition for a Poverty Eradication, et Nova Scotia Action Coalition for Community Well-Being.

Merci au Front commun, au Conseil du développement humain et au SCFP dans les provinces de l'Atlantique, pour leur soutien financier pour la publication de cet ouvrage.

4	<b>Introduction</b>
7	<b>Contexte : Qui vit dans la pauvreté?</b>
8	Pauvreté infantile
9	Les taux de pauvreté par race et ethnicité
11	<b>Comment sont calculés les coûts de la pauvreté</b>
12	1. Coûts d'opportunité
13	2. Coûts de réparation
13	3. Coûts intergénérationnels
14	Coûts de la pauvreté au Canada atlantique
17	<b>Les raisons d'éradiquer la pauvreté</b>
19	<b>Conclusion : Urgence de mettre fin à la pauvreté</b>
20	<b>Annexe A</b>
22	<b>Notes</b>

# Introduction

CE RAPPORT FAIT état du coût de la pauvreté en fonction de trois grandes composantes mesurables : les coûts d'opportunité, les coûts de réparation et les coûts intergénérationnels. Les coûts sur lesquels nous attirons ici l'attention sont tous des coûts qui pourraient être réaffectés, donnant lieu à des retombées positives si la pauvreté était éliminée. Le coût total de la pauvreté dans la région de l'Atlantique varie d'un pic de 2 milliards de dollars par année en Nouvelle-Écosse à 273 millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard, en passant par près d'un milliard de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador (959 millions de dollars) et 1,4 milliard de dollars au Nouveau-Brunswick. Ces coûts contribuent à une perte significative de croissance économique, d'un sommet de 4,76 % du produit intérieur brut (PIB) en Nouvelle-Écosse à 2,9 % à Terre-Neuve-et-Labrador. L'impact sur le PIB de l'Île-du-Prince-Édouard est de 4,10 % et de 3,71 % au Nouveau-Brunswick.

Le but de cet exercice d'évaluation des coûts est de mettre en lumière le fardeau économique partagé de la pauvreté et l'urgence pour les gouvernements du Canada atlantique d'agir pour l'éradiquer. Pour illustrer l'importance de chiffrer la pauvreté, nous pouvons peut-être tirer des leçons de décennies de négligence de notre infrastructure : il coûte moins cher de construire une infrastructure de qualité et de payer pour l'entretenir qu'il n'en coûte pour intervenir une fois que l'infrastructure est délabrée. Pour cette raison, nos gouvernements provinciaux mettent annuellement de côté des budgets spéciaux d'immobilisation qui soutiennent les investissements nécessaires pour l'entretien de nos routes, de nos ponts et — bien qu'ils soi-

ent examinés d'un peu plus près — de nos établissements scolaires et de soins de santé. Il est également vrai que si ces investissements ne sont pas faits et que notre infrastructure commence à déperir, on va sonner l'alarme au sujet de la sécurité publique, et il va y avoir un tollé public prévisible appelant le gouvernement à agir. Personne ne s'attend à ce que le financement participatif ou le recours aux organismes de bienfaisance réponde aux besoins en infrastructure.

L'infrastructure est une chose, les êtres humains en sont une autre. En tant que population, nous sommes beaucoup moins susceptibles de reconnaître les ménages vivant dans la pauvreté comme étant un problème de santé publique, de crise sociétale ou économique que nous devrions résoudre collectivement. Nous sommes beaucoup plus susceptibles de penser qu'il devrait être traité par les organismes de bienfaisance ou que les gens « vont se prendre en main et se remettre sur pied ». Les fonds publics alloués à la santé, à l'éducation et à d'autres services publics ou initiatives de soutien au revenu ne sont jamais tout à fait encadrés de la même manière que les dépenses d'infrastructure — rarement sont-ils présentés comme des investissements nécessaires à la santé et au bien-être de notre population. Au contraire, au cours des dernières décennies, les feux des projecteurs se sont tournés vers la réduction de la dette publique par la restriction des dépenses dans les services publics lors des annonces budgétaires provinciales. Se centrer sur nos déficits budgétaires au détriment de nos déficits sociaux et économiques a un coût.

Lorsque les gouvernements n'investissent pas dans les gens et dans leurs besoins indispensables, ils refilent la facture à d'autres. Au cours des dernières décennies, les compressions gouvernementales se sont traduites pour les ménages à un fardeau croissant de coûts élevés associés aux services de garde d'enfants, aux frais de scolarité, aux médicaments d'ordonnance, au logement<sup>1</sup> et aux heures consacrées à la prestation de soins (spécialement pour les femmes<sup>2</sup>). La dette des ménages s'est accrue pour compenser les lacunes dans nos systèmes.<sup>3</sup> Même si les gouvernements provinciaux prétendent être axés sur la réduction de la dette publique dans le but d'alléger le fardeau pour les générations futures, les familles de la génération suivante n'en héritent pas moins de cette dette en tant que dette du ménage. Les collectivités, les municipalités, les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif tentent également de combler les lacunes causées par le sous-investissement des gouvernements dans le soutien au revenu, de même que dans les services et programmes publics.

Le but de ce rapport est de souligner le coût pour les gouvernements provinciaux qui ne répondent pas aux besoins de la population. La région de l'Atlantique a dû investir pour faire face à la pandémie, premièrement en termes de ressources en soins de santé, et deuxièmement, en termes de l'impact socio-économique des stratégies d'atténuation de la pandémie. Jusqu'à présent, nous avons eu la chance que notre réseau de soins de santé n'ait pas été aussi sollicité que celui d'autres endroits au Canada qui ont connu plus d'infections et d'hospitalisations. C'est ainsi que nos gouvernements se sont fiés en grande partie sur les revenus provenant du gouvernement fédéral.<sup>4</sup> Cela est particulièrement heureux parce que nous ne partions pas sur le même pied que les autres provinces, tant en ce qui concerne les services qu'en ce qui concerne notre profil de santé, les Canadiens de l'Atlantique ayant plus de maladies chroniques et constituant une population vieillissante. Il y avait peu de jeu dans n'importe quel de nos réseaux. Pour ce qui est de la capacité d'absorber l'impact de la pandémie, le manque d'investissement par les gouvernements successifs dans la diversification de l'économie et le soutien aux communautés rurales, ainsi que la perpétuation de l'économie à faibles revenus, se sont traduits par certains des taux les plus élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire au pays.

Alors que les provinces de l'Atlantique réfléchissent à la façon d'aider la région à se remettre de la pandémie, il est possible de tirer des leçons de ce que cette dernière nous a appris, tant sur nos vulnérabilités que sur la façon de faire les choses différemment d'avant la pandémie. L'objectif des plans de relance devrait être d'investir dans la santé et le bien-être de la population, ainsi que dans notre environnement compte tenu de l'urgence de la crise climatique. L'éradication de la pauvreté doit être une partie importante de la relance, donnant ainsi lieu à des provinces plus solides et plus inclusives. Selon les estimations du coût de la pauvreté dans nos communautés, il est clair que la décision de ne pas l'éradiquer mine notre capacité à atteindre notre plein potentiel.

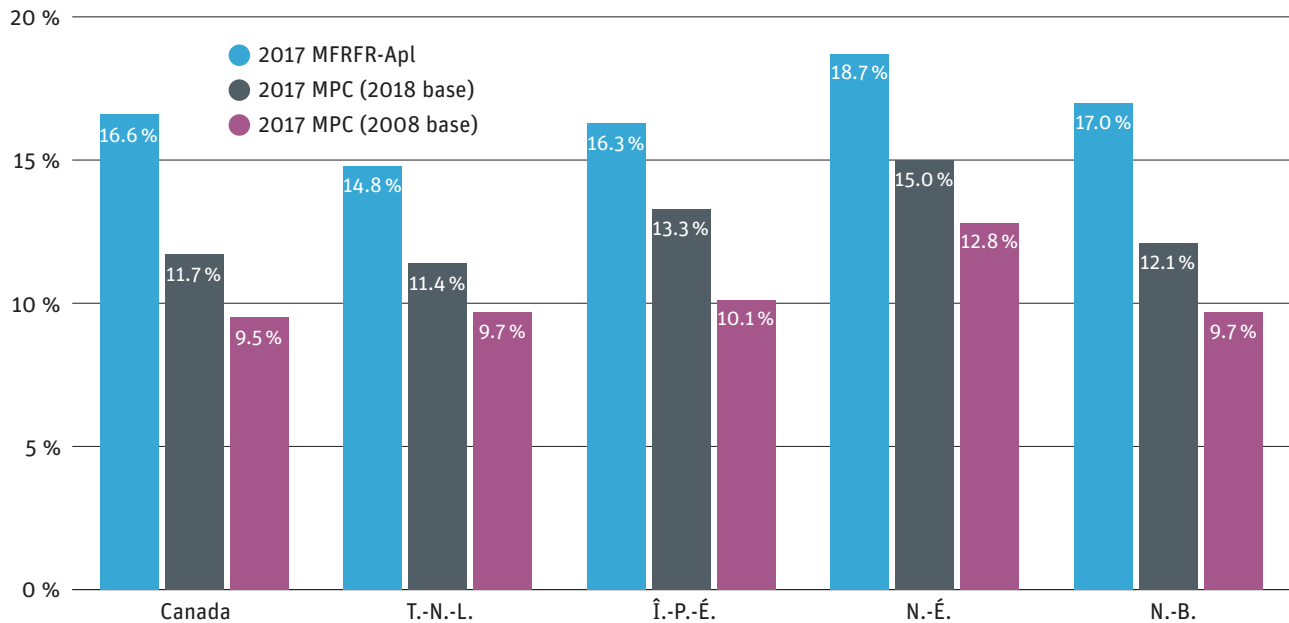
# Contexte : Qui vit dans la pauvreté?

IL Y A différentes façons de mesurer qui vit dans la pauvreté et différentes données dont on peut se servir pour présenter ces taux. Les estimations des coûts du présent rapport utilisent la mesure officielle de la pauvreté choisie par le gouvernement du Canada : la mesure du panier de consommation (MPC) (Base de 2008).<sup>5</sup> L'utilisation de cette mesure se traduit par une estimation prudente des coûts globaux de la pauvreté, ceci s'expliquant par le seuil de MPC (Base de 2008) dans les provinces de l'Atlantique. Le seuil compte moins de personnes vivant dans la pauvreté que le MPC fondé sur les données de 2018 et nouvellement adopté (voir la *Figure 1*). Il compte également moins de personnes vivant dans la pauvreté que la mesure du faible revenu (MFR), une autre mesure prépondérante de la pauvreté. La *Figure 1* inclut les trois taux pour la population générale de chaque province pour illustrer les différences (voir l'annexe A pour les seuils des trois).

Comme le montre cette figure, toutes les provinces de l'Atlantique à l'exception du Nouveau-Brunswick ont un taux de pauvreté plus élevé que la moyenne canadienne quand on utilise la mesure du panier de consommation de 2018.

D'un autre côté, si on utilise la Mesure de faible revenu de la famille de recensement – après impôt (MFRFR – ApI), le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé. Cette fois, seule la province de Terre-Neuve-et-Labrador a un taux de pauvreté sous la moyenne canadienne.

**FIGURE 1** Taux de pauvreté 2017 au Canada et dans les provinces de l'Atlantique, mesure du panier de consommation (base en 2008 et 2018) et mesure de faible revenu de la famille de recensement, après impôt



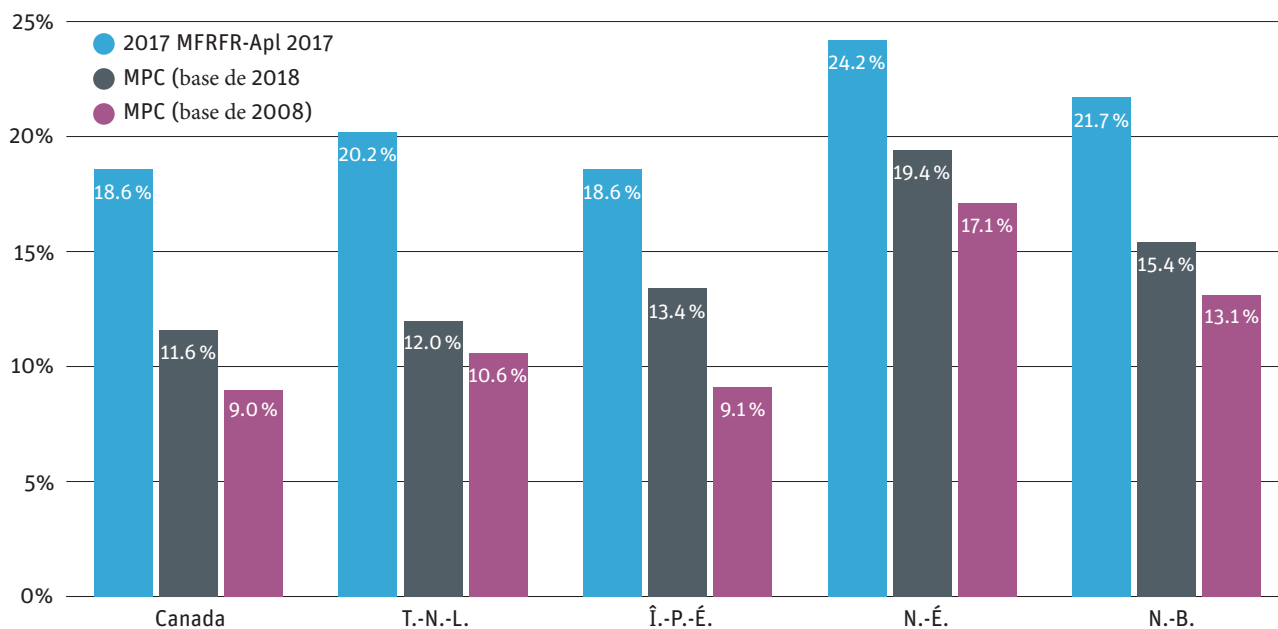
## Pauvreté infantile

Les preuves abondent sur le fait que plus tôt nous investissons dans nos enfants, mieux c'est pour eux et mieux c'est pour nous tous.<sup>6</sup> En fait, ce n'est pas un cliché de dire que nos enfants sont notre avenir. Le manque d'investissement a des conséquences, d'abord et avant tout pour ceux qui vivent dans la pauvreté : les personnes et les familles avec ou sans enfants, sont incapables d'avoir accès à tout ce dont ils ont besoin pour survivre, et encore moins pour prospérer.

Le taux de pauvreté chez les enfants de chacune des provinces de l'Atlantique apparaît à la *Figure 2*, fondé sur les trois mesures. Selon la mesure du panier de consommation (Base de 2018), chacun des provinces de l'Atlantique à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard a un pourcentage plus élevé d'enfants vivant dans la pauvreté. La *Figure 2* démontre aussi que la mesure employée dans cet exercice d'évaluation des coûts compte le plus faible pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté. Si on prend plutôt la Mesure de faible revenu de la famille de recensement – après impôt (MFR-



**FIGURE 2** 2017 Taux de pauvreté infantile au Canada et dans les provinces de l'Atlantique, mesure du panier de consommation (base de 2008 et 2018) et MFRFR-ApI



FR – ApI), les quatre provinces atlantiques ont toutes un pourcentage plus élevé de pauvreté infantile que le Canada.

D'après les bulletins annuels sur la pauvreté des enfants et des familles, nous savons que les taux de pauvreté sont beaucoup plus élevés pour certains groupes, surtout si l'on considère la race et l'origine ethnique des enfants (selon le recensement) et le type de famille. Les taux de pauvreté les plus élevés se retrouvent chez les ménages monoparentaux, les ménages de trois enfants et plus, les enfants racialisés, les nouveaux immigrants, les enfants autochtones et les enfants âgés de 0 à 2 ans.<sup>7</sup>

## Les taux de pauvreté par race et ethnicité

Cet exercice d'évaluation des coûts ne peut pas tenir compte des coûts engendrés par les obstacles accrus à l'atteinte du potentiel auxquels font face les gens qui vivent du racisme, du sexisme, de la discrimination fondée sur la capacité physique et d'autres formes de discrimination. Il est important de noter que la mesure de pauvreté (MPC) sous-estime les coûts de la pauvreté pour les peuples autochtones parce que les données utilisées ex-

**TABLEAU 1** Taux de pauvreté 2015 pour les minorités visibles au Canada et dans les provinces de l'Atlantique, mesure du panier de consommation (Base de 2008) et mesure de faible revenu de la famille de recensement, après impôt

	MPC	MFRFR-ApI
Canada	17.8 %	23.3 %
T.-N.-L.	22.5 %	24.8 %
Î.-P.-É.	36.1 %	40.1 %
N.-É.	25.1 %	32.3 %
N.-B.	29.7 %	33.6 %

Source Profil des groupes cibles des ménages et familles de la population des minorités visibles. Recensement de 2016.

cluent les populations des Premières nations vivant sur les réserves. Les taux du *Tableau 1* sont tirés du recensement et ne subdivisent pas les données. Comme on peut le voir, les taux de pauvreté du *Tableau 1* pour les minorités visibles<sup>8</sup> sont beaucoup plus élevés que ceux de la population générale de la *Figure 1*, le double ou même le triple des taux dans certains cas.

# Comment sont calculés les coûts de la pauvreté

LE COÛT DE la pauvreté avait déjà été calculé pour les trois provinces maritimes et publié il y a 10 ans; en 2010 pour la Nouvelle-Écosse, en 2011 pour le Nouveau-Brunswick et en 2012 pour l'Île-du-Prince-Édouard.<sup>9</sup> Ces rapports ont utilisé la méthodologie élaborée par Nathan Laurie dans son calcul du coût de la pauvreté en Ontario publié en 2008.<sup>10</sup> Le coût de la pauvreté dans ce rapport sur l'Atlantique utilise une méthodologie mise à jour et des données différentes des calculs précédents et est donc considéré comme une nouvelle évaluation des coûts.<sup>11</sup> Il n'est pas possible de comparer directement les montants du présent rapport avec ceux publiés précédemment.

Pour en arriver aux coûts, la question clé à l'égard des données est la suivante : *quels seraient les gains si nous rehaussions le niveau de vie des personnes vivant dans la pauvreté (selon la MPC, base de 2008), au deuxième quintile de revenu? (Voir le Tableau 6 de l'annexe A pour les seuils de quintile de revenu)*. Dans cet exercice d'évaluation des coûts, il existe trois grandes composantes mesurables du coût de la pauvreté : les coûts d'opportunité, les coûts de réparation et les coûts intergénérationnels. Les coûts sur lesquels nous attirons ici l'attention sont tous des coûts qui pourraient être réaffectés, donnant lieu à des retombées positives. Si la question peut sembler simple, le calcul est une méthodologie comptable complexe qui sous-estime vraisemblablement les coûts réels. Le coût global de la pauvreté est estimé en additionnant les coûts dans chacune de ces composantes.<sup>12</sup>

---

## 1. Coûts d'opportunité

Cette première catégorie est la composante la plus importante des coûts de la pauvreté, des pertes de productivité et des recettes sacrifiées sous forme d'impôt sur le revenu. Cette catégorie estime à quel point les revenus des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté seraient élevés s'ils étaient sortis de la pauvreté et à quel point ils seraient en mesure de contribuer à la société en payant des impôts. Elle est calculée en fonction des coûts indirects de la pauvreté qui surviennent lorsque les personnes vivant dans la pauvreté ne parviennent pas à tirer pleinement parti des possibilités économiques.

### Perte de productivité

La productivité est définie en termes économiques comme la valeur de la production qu'un travailleur injecte dans l'économie. Les taux élevés de chômage, le manque d'éducation, les qualifications non reconnues, les problèmes de santé et la discrimination sont des exemples de facteurs qui peuvent limiter la productivité d'une personne, et donc son revenu. Idéalement, tous ceux qui veulent travailler auraient accès à de bons emplois et auraient la formation et le soutien appropriés pour réussir dans un emploi rémunérateur. L'augmentation de la productivité faisant progresser les perspectives économiques de tous. Les estimations de la productivité dans cet exercice supposent que la majorité des personnes qui travaillent à faible revenu (seraient en mesure) d'avoir des emplois à temps plein, à l'année et mieux rémunérés, équivalents au deuxième quintile.

### Les recettes sacrifiées

Notre exercice d'estimation des coûts calcule le montant d'impôt qui serait généré si les personnes vivant dans la pauvreté s'élevaient au deuxième quintile de chaque province. La pauvreté réduit le PIB (productivité et croissance économique), ce qui réduit également le montant des recettes fiscales perçues par les gouvernements. Les recettes fiscales générales financent les biens et services que tout le monde utilise et par conséquent, la pauvreté a un coût social plus important.

---

## 2. Coûts de réparation

Les coûts de réparation sont des coûts directs de la pauvreté qui découlent de la correction des torts causés par la pauvreté. Cette deuxième catégorie comprend deux volets de coûts pour les réseaux de santé et de justice pénale ainsi que les indemnisations des victimes d'actes criminels.

### Augmentation des dépenses de santé

Des preuves bien étoffées démontrent que le revenu est un déterminant important de la santé et que vivre dans la pauvreté dégrade la santé physique et mentale des gens. En outre, les personnes vivant dans la pauvreté sont moins susceptibles d'avoir accès en temps opportun aux soins dont elles ont besoin.<sup>13</sup> Ainsi, la pauvreté se traduit par des coûts excessifs pour le réseau de la santé. Le coût attribuable à la pauvreté est calculé sur la base des coûts provinciaux excédentaires en soins de santé attribués aux personnes vivant dans la pauvreté comparé à ceux des personnes vivant dans le deuxième quintile.

### Augmentation du coût de la criminalité

Ceux qui vivent dans la pauvreté connaissent des vulnérabilités qui entraînent des taux plus élevés de criminalité et de victimisation. Les composantes du coût de la criminalité comprennent les dépenses directes, les indemnisations aux victimes et les mesures préventives (comme les systèmes d'alarme). Pour estimer le coût de la pauvreté attribuable à la criminalité, le calcul utilise l'indice provincial de gravité de la criminalité pour extrapoler à partir des coûts excessifs du système national de justice pénale, la plupart de ces coûts étant attribués aux coûts excédentaires aux victimes en raison de la pauvreté.<sup>14</sup>

---

## 3. Coûts intergénérationnels

La troisième composante la plus importante est le coût d'être enfermé dans le cycle de la pauvreté. Il est calculé en estimant le nombre d'enfants qui échapperaient à la pauvreté si le transfert intergénérationnel de la pauvreté était éliminé. Il comprend des estimations des coûts de réparation et d'opportunité à long terme. Les enfants qui grandissent dans la pauvreté sont plus à risque d'être moins productifs et de contribuer moins en impôts, et aussi plus sus-

ceptibles d'ajouter aux coûts de réparation, qui sont cumulatifs et de longue durée. La recherche démontre que pas moins de 30 % des enfants qui grandissent dans la pauvreté peuvent s'attendre à rester dans la pauvreté à l'âge adulte, et c'est ainsi qu'on en arrive à l'estimation des coûts.<sup>15</sup>

Bien que les coûts de la pauvreté soient divisés en éléments distincts, ils sont interdépendants; si une personne a accès à plus de ressources, sa santé peut s'améliorer. Si sa santé s'améliore, elle pourra peut-être travailler plus d'heures et être plus productive et plus performante dans son travail. Cela contribue vraisemblablement à améliorer davantage sa santé et, pour les enfants, à réduire le transfert intergénérationnel de la pauvreté. Les gouvernements doivent continuellement identifier les obstacles au succès afin qu'ils puissent être pris en charge ou éliminés le plus tôt possible. Nous savons qu'aider les gens à sortir de la pauvreté, c'est s'assurer qu'ils sont en mesure de ne pas retomber dans la pauvreté grâce à des réseaux et des formes de soutien appropriés.

---

## Coûts de la pauvreté au Canada atlantique

Le *Tableau 2* fournit les coûts réels de la pauvreté pour les quatre provinces de l'Atlantique. Le coût total de la pauvreté dans la région de l'Atlantique varie d'un sommet de 2 milliards de dollars par année en Nouvelle-Écosse à un plancher de 273 millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard, atteignant près d'un milliard de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador (959 millions de dollars) et 1,4 milliard de dollars au Nouveau-Brunswick. C'est important de noter que les estimations du coût total de la pauvreté ne sont pas standardisées pour la population ou la taille de l'économie. Ces coûts représentent une perte importante de croissance économique, de 4,76 % du PIB en Nouvelle-Écosse et de 2,9 % à Terre-Neuve et Labrador. L'impact sur le PIB de l'Île-du-Prince-Édouard est de 4,10 % et de 3,71 % au Nouveau-Brunswick.

Le *Tableau 3* isole les composantes de l'exercice d'évaluation des coûts. Il démontre que les gouvernements pourraient mieux utiliser les ressources en soins de santé si on éliminait la pauvreté pour le quintile de revenu le plus faible, à mesure de 204 millions de dollars (N.-É.), d'environ 30 millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard, de 120 millions de dollars à T.-N.-L. et d'un peu plus de 126 millions de dollars au Nouveau-Brunswick. Ces ressources pourraient être réaffectées afin de mieux répondre à l'éventail des demandes non satisfaites en matière de soins de santé, des soins primaires à l'assurance-médicaments, aux soins de santé mentale et à l'éventail

**TABLEAU 2** Coût total de la pauvreté, pourcentage du PIB et coût par personne, provinces de l'Atlantique (2017)

Province	Coût total (en milles)	Pourcentage du PIB (%)	Coût par personne
N.-B.	1 338 045,84 \$	3,71	1 744,86 \$
N.-É.	2 034 821,03 \$	4,76	2 140,38 \$
Î.-P.-É.	272 572,10 \$	4,10	1 810,32 \$
T.-N.-L.	959 284,07 \$	2,90	1 814,88 \$

**TABLEAU 3** Coûts des composantes de la pauvreté, provinces de l'Atlantique, 2017 (en milles)

Province	Coûts de santé	Coûts des crimes	Coûts d'opportunité	Recettes sacrifiées	Coûts intergénérationnels
N.-B.	126 026,39 \$	49 451,63 \$	937 955,80 \$	135 378,64 \$	224 612,03 \$
N.-É.	204 500,17 \$	74 178,23 \$	1 388 924,12 \$	230 786,31 \$	367 218,49 \$
Î.-P.-É.	29 867,64 \$	8 953,39 \$	202 307,87 \$	35 575,69 \$	31 443,20 \$
T.-N.-L.	119 737,43 \$	39 894,69 \$	628 937,78 \$	94 790,15 \$	170 714,13 \$

complet des services de soins publics universels nécessaires. La plus petite réaffectation des ressources viendrait des coûts de la criminalité, mais ceux-ci vont tout de même de près de 9 millions de dollars (l'Î.-P.-É.) à 74 millions de dollars (N.-É.).

Comme le montre le *Tableau 3*, les coûts les plus importants de la pauvreté sont les coûts d'opportunité, c'est-à-dire le coût de la perte de productivité. Le coût le plus élevé est de 1,4 milliard de dollars pour la Nouvelle-Écosse, alors que celui de l'Île-du-Prince-Édouard atteint 201 millions de dollars. Devant cette perte, les revenus provinciaux sont de 230 millions de dollars plus bas en Nouvelle-Écosse, et de 36 millions de dollars pour l'Île-du-Prince-Édouard. À Terre-Neuve-et-Labrador, les pertes de productivité s'élèvent à 629 millions de dollars, alors qu'elles sont d'un peu plus d'un milliard de dollars (938 millions de dollars) au Nouveau-Brunswick. Les recettes sacrifiées totalisent respectivement 95 millions et 135 millions de dollars. Les recettes sacrifiées sont présentées séparément dans ce tableau pour montrer l'impact sur le revenu pour chaque gouvernement (notez que ce montant est également inclus dans la troisième catégorie des coûts d'opportunité et alors les ajouter serait un double comptage).

Les coûts intergénérationnels montrent qu'il y aurait un avantage substantiel pour notre économie si les enfants vivant dans la pauvreté étaient

élevés jusqu'au deuxième quintile de revenu le plus faible. Leurs revenus combinés passeraient d'un minimum de 31,5 millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard à un sommet de 367 millions de dollars en Nouvelle-Écosse, à 225 millions de dollars au Nouveau-Brunswick et à 171 millions de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador.



# Les raisons d'éradiquer la pauvreté

COMME NOUS L'AVONS dit dans nos rapports précédents, nous entreprenons cet exercice convaincu que nous ne devrions pas avoir à mettre une étiquette de prix sur ce qui est un droit humain fondamental. Comme l'énonce la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU : « Chacun a droit à un niveau de vie adéquat pour sa santé et son bien-être et ceux de sa famille, y compris la nourriture, les vêtements, le logement et les soins médicaux et les services sociaux nécessaires, et le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, de handicap, de veuvage, de vieillesse ou autres manques de moyens de subsistance dans des circonstances indépendantes de sa volonté. »<sup>16</sup>

Ce ne sont pas les personnes qui vivent dans la pauvreté qui sont responsables de ces coûts. Cela dit, nous pensons qu'il est utile de rappeler aux gens, et en particulier aux décideurs, qu'ignorer ces considérations ne signifie pas que nos échecs à lutter contre la pauvreté n'ont d'impact que sur ceux qui vivent dans la pauvreté.

Il convient également de noter que nos calculs du coût de la pauvreté n'incluent pas les dépenses actuelles consacrées à l'aide sociale. Les dépenses sociales actuelles ne sont pas considérées comme un coût de la pauvreté, mais plutôt comme le coût du respect de nos obligations les uns envers les autres. Les dépenses sociales sont un investissement et continueront d'être nécessaires — théoriquement, si ce n'était des niveaux actuels de dépenses sociales, le coût de la pauvreté serait beaucoup plus élevé. Néanmoins, les

niveaux de dépenses sociales sont loin des coûts globaux de la pauvreté, ce qui donne à penser qu'il y a encore beaucoup de place pour d'autres investissements avant que les dépenses ne dépassent les coûts. Les coûts qui sont décrits ici sont les coûts associés à l'impact d'avoir des gens de notre collectivité vivant dans la pauvreté en raison du poids qu'elle a dans leur vie, et des répercussions que cela a pour nous tous.

Cet exercice de réduction des coûts montre qu'il y a un avantage économique à éliminer la pauvreté et que la pauvreté a un coût économique dans nos collectivités. Comme l'explique Charles Plante, « Le calcul de ce montant peut être un exercice utile parce que les raisons morales ne suffisent pas toujours à mobiliser l'appui du public ou à encourager l'action gouvernementale. De plus, ce genre d'exercice est essentiel pour prendre la pleine mesure des conséquences de l'inaction.<sup>17</sup>

# Conclusion : Urgence de mettre fin à la pauvreté

LES COÛTS MONÉTAIRES ne peuvent témoigner à eux seuls des dommages que la pauvreté cause à la santé et au bien-être des gens, des parents qui ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins de leurs enfants, aux enfants qui vont à l'école affamés, en passant par ceux qui sont sans foyer, incapables de se permettre de la nourriture saine et les nécessités de base. L'effet que le stress de vivre dans la pauvreté a sur la vie des gens, sur leur santé physique et mentale, sur leurs relations, sur leur capacité d'être inclus en tant que membres égaux de notre société, et la façon dont ces expériences façonnent la vie des gens et qui ils deviennent ne peuvent pas être représentés par une valeur monétaire.

Les gouvernements provinciaux de l'Atlantique et le gouvernement fédéral ont l'obligation de mettre fin à la pauvreté. Pour ce faire, il faudra une approche globale qui offre un soutien et des services adéquats en matière de revenu, des investissements dans les programmes et les services publics, ainsi que des changements de politiques, afin d'assurer que chacun a accès à ce dont il a besoin pour atteindre son plein potentiel. Le coût des résultats de la pauvreté présentés dans ce rapport donne à penser que nous pouvons nous permettre d'en faire plus et, sans doute, que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas le faire.

# Annexe A

**TABLEAU 4** Seuils 2017 pour la mesure de faible revenu de la famille de recensement après impôt, selon la taille de la famille

Nombre de membres de la famille	MFRFR-ApI 2017
1	21 136 \$
2	29 891 \$
3	36 609 \$
4	42 272 \$

**Source** Statistique Canada. 2019. Guide technique de référence pour les estimations annuelles du revenu des familles, des particuliers et des aînés du recensement.

**TABLEAU 5** Seuils de mesure du panier de consommation (MPC) pour la famille de référence par mesure du panier de consommation en Atlantique, base de 2018 et de 2008, en dollars constants de 2019<sup>18</sup>

Géographie	2018 base	2008 base
	2017	2017
Terre-Neuve-et-Labrador, région rurale	43 225	40 928
Terre-Neuve-et-Labrador, population de moins de 30 000 habitants	43 617	41 514
Terre-Neuve-et-Labrador, population de 30 000 à 99 999 habitants	44 809	..
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)	45 274	39 329
Île-du-Prince-Édouard, région rurale	42 221	39 780
Île-du-Prince-Édouard, population de moins de 30 000 habitants	42 993	40 648
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard	43 883	38 922
Nouvelle-Écosse, région rurale	42 513	39 967
Nouvelle-Écosse, population de moins de 30 000 habitants	43 433	40 159
Nouvelle-Écosse, population de 30 000 à 99 999 habitants	43 714	37 672
Halifax (Nouvelle-Écosse)	46 011	38 835
Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)	42 403	36 002
Nouveau-Brunswick, région rurale	41 605	39 573
Nouveau-Brunswick, population de moins de 30 000 habitants	43 148	40 173
Nouveau-Brunswick, population de 30 000 à 99 999 habitants	42 918	39 567
Fredericton (Nouveau-Brunswick)	44 748	40 551
Saint John (Nouveau-Brunswick)	42 490	38 073
Moncton (Nouveau-Brunswick)	42 834	37 041

Source Statistique Canada. Tableau 11-10-0135-01 Statistiques sur le faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique

**TABLEAU 6** Seuils du premier et deuxième quintile, 2017

Seuils	Premier quintile	Deuxième quintile
Canada	22 663 \$	33 927 \$
T.-N.-L.	22 663 \$	33 927 \$
Î.-P.-É.	23 296 \$	33 650 \$
N.-É.	22 600 \$	33 566 \$
N.-B.	23 653 \$	33 836 \$

Note Les calculs de l'auteur sont fondés sur l'Enquête canadienne sur le revenu : fichier de microdonnées à grande diffusion. Notez que les revenus sont exprimés en termes de « revenu équivalent du ménage », c'est-à-dire qu'ils ont été normalisés pour la taille des ménages. Ces chiffres sont présentés en unités pour les ménages de 1. Pour les logements pour les ménages de 4 personnes, il faudrait doubler ces chiffres (c'est-à-dire multiplier par la racine carrée de 4).

# Notes

- 1** Les calculs du salaire décent au Canada atlantique montrent ces coûts réels dans les collectivités de la région. see Driscoll, C., Saulnier S. (2020). *Living wages in Nova Scotia and New Brunswick 2020*. Canadian Centre for policy Alternatives, Nova Scotia Office & Human Development Council. <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2020/09/Living%20wages%20in%20NS%20and%20NB%202020.pdf>; Saulnier C. (2020). *Charlottetown Living Wage 2020*. Canadian Centre for policy Alternatives, Nova Scotia Office. <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2020/11/Charlottetown%20living%20wage%202020.pdf>; Saulnier. C. (2019). *A living wage for St. John's, Newfoundland and Labrador*. Canadian Centre for policy Alternatives, Nova Scotia Office. <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2019/05/Living%20wage%20for%20St%20Johns.pdf>
- 2** Katherine Scott. Women work and covid-19. Ottawa: CCPA, mars 2021. <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/women-work-and-covid19>
- 3** Presse canadienne. Household debt ratio rises to 176,9% says Statistics Canada June 12, 2020. <https://www.cbc.ca/news/business/statistics-canada-debt-1.5609510>
- 4** Macdonald, D. (2021). *Picking up the tab : A complete accounting of federal and provincial Covid-19 measures in 2020*. Centre canadien de politiques alternatives: <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2021/01/Picking%20up%20the%20tab.pdf>
- 5** Les chiffres de 2008 ont été utilisés parce que les nouveaux chiffres (2018) n'étaient pas disponibles dans les dossiers de données que nous avons utilisés pour faire nos calculs.
- 6** Voir par exemple, Child First Canada, <https://childrenfirstcanada.org/the-kids-are-not-alright>; Et Desapriya, E., Khoshpouri, P. Investing appropriately to alleviate child poverty in Canada. 2018 3 July;190:E805-6. doi: 10.1503/cmaj.69470.
- 7** La Campagne 2000 publie des bulletins nationaux annuels, voir [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca) Campagne 2000. (2020). *2020 : Setting the stage for a poverty-free Canada*. Campagne 2000: <https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2020/10/campaign-2000-report-setting-the>

stage-for-a-poverty-free-canada-updated-august-2020.pdf. Campagne 2000. (2020). *Small Improvements After 30 years, Report Card on Child and Family Poverty on Prince Edward Island*. Campagne 2000: <https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2020/01/PEI-Child-Poverty-Report-Card-Jan.2020.pdf>. Human Development Council (2020). *Rapport 2019 sur la pauvreté des enfants du Nouveau-Brunswick*. Campagne 2000 et Human Development Council <https://sjhdc.ca/wp-content/uploads/2020/09/New-Brunswick-2019-Child-Poverty-Report-Card-FRENCH.pdf>. Frank, L., Fisher, L., Saulnier, C. (2020). *2020 Report Card on Child and Family Poverty in Nova Scotia; Willful Neglect?* Centre canadien de politiques alternatives, Bureau de la Nouvelle-Écosse : <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/2020-report-card-child-and-family-poverty-nova-scotia>

**8** Les minorités visibles sont le terme utilisé par Statistique Canada. Selon Statistique Canada et la Loi sur l'équité en matière d'emploi, la « minorité visible » comprend « les personnes, autres que les peuples autochtones, qui ne sont pas de race caucasienne ou qui ne sont pas de couleur blanche ». Source: 2016 Dictionnaire du recensement, « Minorité visible », Statistique Canada, 2016.

**9** MacEwen, A., Saulnier, C. (2010). *The Cost of Poverty in Nova Scotia*. Centre canadien de politiques alternatives, Bureau de la Nouvelle-Écosse : [https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2010/10/Cost\\_of\\_Poverty\\_in\\_Nova\\_Scotia.pdf](https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2010/10/Cost_of_Poverty_in_Nova_Scotia.pdf). MacEwen, A., Saulnier, C. (2011). *The Cost of Poverty on Prince Edward Island*. Centre canadien de politiques alternatives, Bureau de la Nouvelle-Écosse : [https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2011/12/CostofPovertyPEI\\_2011.pdf](https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2011/12/CostofPovertyPEI_2011.pdf). MacEwen, A., Saulnier, C. (2011). *The Cost of Poverty in New Brunswick*. Centre canadien de politiques alternatives, Bureau de la Nouvelle-Écosse : <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/cost-poverty-new-brunswick>

**10** Laurie, N. (2008). *Le coût de la pauvreté : une analyse du coût économique de la pauvreté en Ontario*. Association des banques alimentaires de l'Ontario : Toronto (Ontario). [www.oafb.ca/assets/pdfs/CostofPoverty.pdf](http://www.oafb.ca/assets/pdfs/CostofPoverty.pdf)

**11** Pour une discussion détaillée des différences entre ces nouveaux calculs et les précédents basés sur le travail de Laurie, voir Plante, C. (2020, 6 décembre). Comment calculer les coûts de la pauvreté au Canada : Commenter l'approche Nathan Laurie et les améliorations recommandées. <https://osf.io/preprints/socarxiv/zshqv/>

**12** Plante, Charles. "How to Calculate the Costs of Poverty in Canada: Comment on the Nathan Laurie Approach and Recommended Improvements." *SoxArXiv*. [osf.io/preprints/socarxiv/zshqv/](https://osf.io/preprints/socarxiv/zshqv/).

**13** Curtis et MacMinn (2008). "Utilisation des soins de santé au Canada : vingt-cinq ans de preuves", *Politique publique canadienne* Vol. 34, no 1 (mars 2008), p. 65-87.

**14** Charles Plante, OpCit.

**15** Corak 2017 cité dans Plante, 2020.

**16** Déclaration des droits de la personne de l'ONU. [https://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR\\_Translations/frn.pdf](https://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf)

**17** Charles Plante, OpCit.

**18** Les seuils MPC sont basés sur une famille de référence de quatre, soit deux adultes et deux enfants âgés de 7 et 11 ans. La méthode par la racine carrée est utilisée pour ajuster les seuils de faible revenu selon différentes tailles de famille. Pour plus d'informations sur la façon de s'adapter à la différence de taille des familles voir Djidel, S., Gustajtis, B., Heisz, A., Lam, K., Marchand, I. et McDermott, S. (2020). *Rapport sur le deuxième examen complet de la mesure du panier de consommation*. Statistique Canada Ottawa: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2020002-eng.pdf>



**CCPA**

CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
NOVA SCOTIA OFFICE